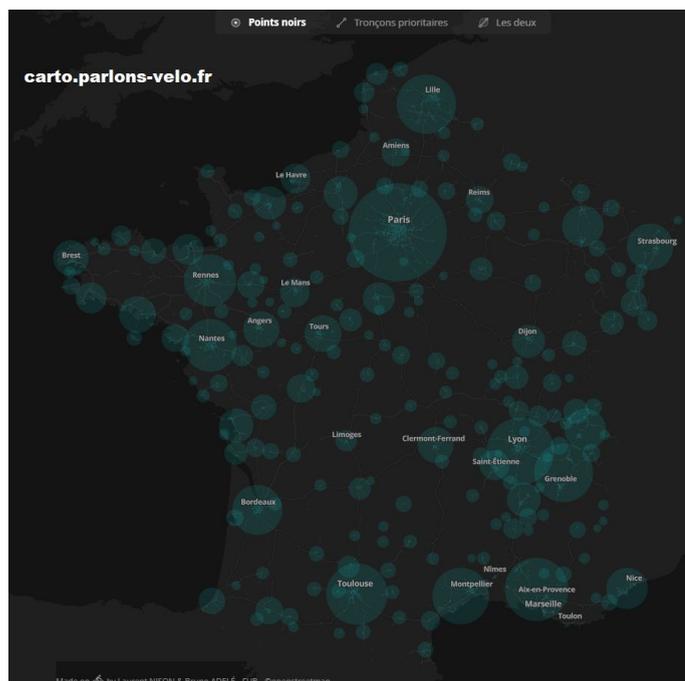
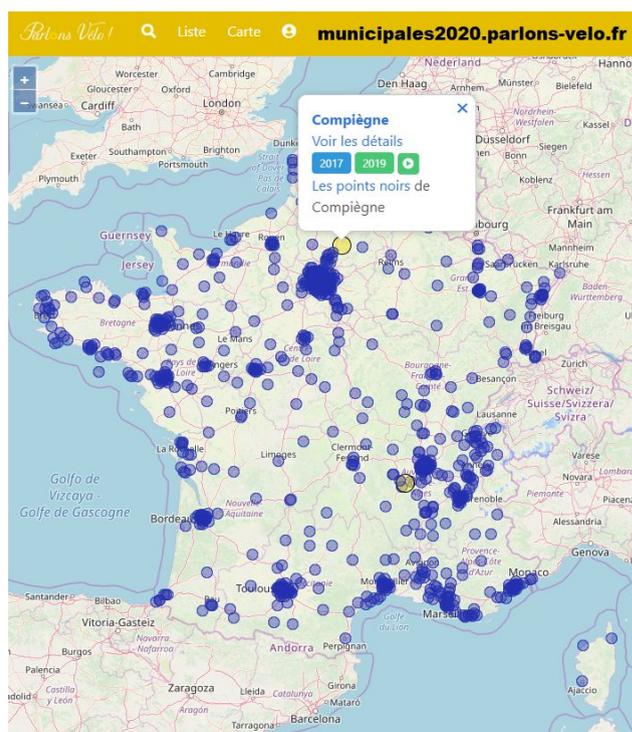


Pour Noël, la FUB offre aux cyclistes de France un outil de plaidoyer participatif pour les municipales

La FUB, qui avait déjà publié début décembre une cartographie recensant les 400 000 “points noirs vélo” de toute la France, lance un site qui permet aux citoyennes et aux citoyens de demander aux candidat.e.s aux prochaines municipales de s’engager à gommer ces points noirs. Cela tombe à pic, puisque la seconde édition de l’appel à projet vélo du gouvernement a été lancée vendredi 20 décembre (voir encadré) : 50 millions d’euros sont en jeu dès 2020 !



2019 - une année faste pour le vélo : alors que sa pratique bondit dans les métropoles, le succès du *baromètre 2019 parlons vélo des villes cyclables* démontre que l’appétence est partagée par l’ensemble des territoires. En effet, ce sont **185 000 habitants** qui ont exprimé une attente vélo forte, pour plus de **4000 communes**.



Pour fêter la fin d’année, un véritable feu d’artifice cyclable, en grande partie tiré par la FUB :

- **Cartographie inédite** de plus de 400 000 points noirs vélo : <https://carto.parlons-velo.fr/> (illustration ci-dessus)
- Lancement du second **appel à projet “Continuités cyclables”** (*voir encadré page suivante*), doté de 50 millions d’euros. Ce dernier sera reconduit pendant 6 ans soit la durée du prochain mandat municipal, permettant de gommer au fur et à mesure les points noirs cités plus haut.
- **Promulgation de la Loi Mobilité**, qui crée de nombreux leviers pour la pratique du vélo (voir [communiqué de presse FUB Loi Mobilité](#))
- Poursuite par la FUB de la campagne parlons vélo avec le lancement du site “**municipales 2020 à vélo**” (illustrations ci-contre et page suivante). Ce site entend capitaliser sur l’engouement inédit du baromètre en **permettant d’interpeller l’ensemble des candidat.e.s sur des propositions issues des territoires**

La FUB offre à son réseau, et plus largement à tous les acteurs partageant le rêve de pédaler en toute quiétude, un outil pour se saisir de l'ensemble de ces leviers. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur <https://municipales2020.parlons-velo.fr/> pour suivre¹ ou co-construire les 1001 plans vélo dont nous avons besoin pour une France cyclable !

Parlons Vélo !

🔍 Liste Carte 📍

municipales2020.parlons-velo.fr

Parlons Vélo ! Municipales 2020

La Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), forte de son réseau de plus de 320 associations et antennes, a pour objectif de rendre la Solution Vélo attractive et sûre pour toutes et tous, partout en France.

Suite à la deuxième édition de son Baromètre des Villes Cyclables, elle vous propose, sur cette plate-forme, de mettre le vélo au cœur de la campagne des élections municipales de mars 2020.

Vous êtes un-e citoyen-ne attentif-ive à la place du vélo dans les programmes des candidat-e-s ?

- Consultez la page correspondant à votre commune (à partir de la [liste](#) ou de la [carte](#)) pour prendre note des enjeux locaux concernant le vélo, et de la position des candidat-e-s.
- Sollicitez les candidat-e-s, par exemple sur les réseaux sociaux grâce aux boutons dédiés de la page de votre commune.
- Inscrivez-vous sur la plate-forme et abonnez-vous au scrutin de votre commune. Vous serez ainsi prévenu-e à chaque nouvelle réponse d'un-e candidat-e.

Vous êtes candidat-e ?

- Consultez la page du scrutin auquel vous participez (à partir de la [liste](#) ou de la [carte](#)) et répondez au questionnaire préparé par notre référent-e local-e.
- Prolongez la discussion avec les associations locales membres de la FUB.
- Après vous être inscrit-e, abonnez-vous au scrutin de votre commune pour lire les contributions des autres candidat-e-s.

Vous êtes adhérent-e d'une association locale membre de la FUB ?

- Rejoignez (ou créez) le groupe « municipales 2020 » au sein de votre association, et devenez pourquoi pas référent-e pour votre scrutin ?
- Inscrivez-vous sur la plate-forme, abonnez-vous au scrutin de votre commune pour vous tenir au courant.
- Sollicitez les candidat-e-s !

La démarche est expliquée dans la vidéo suivante : <https://youtu.be/bzPGTBWhOVs>

Olivier SCHNEIDER
président
president@fub.fr
06.16.09.12.29

Anne-Sybille RIGUIDEL
Chargée de relation presse
as.riguidel@gmail.com
06.32.10.26.38

Le "fonds vélo" version 2020

Le premier appel à projets "continuités cyclables", lancé par l'Etat le 13 décembre 2018 a connu un fort intérêt, avec 275 dossiers déposés par 170 porteurs de projets. Au final, les 153 dossiers lauréats de cet appel à projets 2019 ont couvert 112 territoires pour une aide totale de 43 millions d'euros de subventions étatiques (pour un investissement total de 200 millions environ). Ces projets prévoient la réalisation d'aménagement cyclables avec fort effet de levier (suppression de discontinuités) notamment création de passerelles, réhabilitation de ponts ou de tunnels, sécurisation de franchissements.

Alors qu'il reste 6 éditions dotées chacune d'un budget de 50M€, l'Etat a lancé le 20 décembre l'édition 2020 de l'appel à projet. C'est donc l'occasion pour les collectivités de contribuer à gommer les discontinuités cyclables, et notamment celles cartographiées par les citoyennes et les citoyens durant la campagne 2019 du baromètre des villes cyclables.

L'appel à projet est ouvert à tous les maîtres d'ouvrage publics, dès lors que le projet s'inscrit dans une politique territoriale de mobilité et un schéma cyclable en cours de réalisation. L'enveloppe disponible pour cet appel à projets se monte à 50M€. On se souvient que seuls 43M€ sur 50 avaient été consommés en 2019, faute de suffisamment de projets de qualité.

Les candidats à cet appel à projet sont invités à déposer leur projet du 1er février au 31 mai 2020 (inclus) sur la plateforme "Démarches simplifiées" en suivant le lien suivant à partir du 1er février 2020 : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche#e2>

La FUB incite son réseau, et tous les autres acteurs qui croient à la solution vélo, à se saisir de sa nouvelle plateforme "municipales 2020 à vélo" pour que les projets déposés dans le cadre de l'appel à projet étatique soient ceux dont la France a le plus besoin.

¹ NB : l'outil "municipales 2020 à vélo" permet aux journalistes une inscription simplifiée pour suivre l'actualité vélo des scrutins de leur choix